

RENTÉE SCOLAIRE

La prime de 2 000 DA reconduite

Pour faire face aux besoins de 3,4 millions d'élèves issus de familles à faibles revenus, le département de la Solidarité est passé à la vitesse supérieure. Pour cela, le premier responsable de ce ministère, en collaboration avec celui de l'Education, a décidé, à compter de la prochaine rentrée scolaire, d'octroyer une prime et d'assurer la gratuité des livres, de la cantine scolaire et du transport aux élèves dans les zones enclavées.

Abder Bettache - Alger (Le Soir) - L'annonce a été faite hier lors d'une rencontre entre Benbouzid et Ould-Abbès au siège du département de la Solidarité, à Birkhadem.

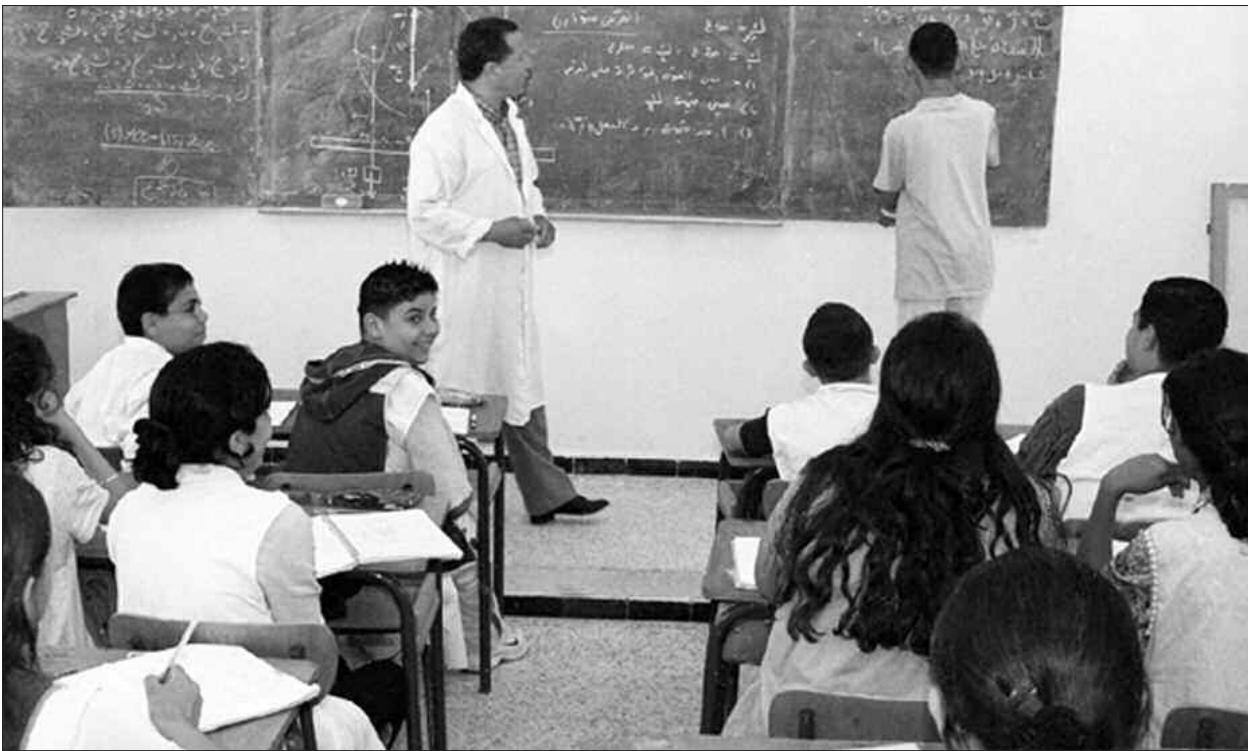
On apprendra que cette année, l'enveloppe financière réservée au livre scolaire au profit des élèves issus des familles nécessiteuses est de 6,5 milliards de dinars contre 5 milliards l'année précédente. Une prime de 2 000 DA sera également accordée à chaque élève à compter du 13 septembre, jour de la rentrée scolaire.

«L'Etat tendra la main à tous ces élèves en les fai-

sant bénéficier cette année de la gratuité des livres, de la cantine scolaire ainsi que du transport dans les zones enclavées», avait annoncé, hier, le ministre de l'Education nationale, Boubekeur Benbouzid.

«Pour ce qui est de la cantine, 2,8 millions d'élèves parmi les 8 millions inscrits cette année en bénéficieront gratuitement.

Dans les wilayas des Hauts-Plateaux et celles frontalières, ce taux avoisine 100 % et 700 000 élèves bénéficieront de la gratuité du transport avec l'acquisition prochaine de 1 300 bus, qui viendront



Une enveloppe de 6,5 milliards de dinars octroyée.

s'ajouter aux 2 700 existants et aux 1 300 autres que le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales a

achetés récemment. L'enveloppe financière destinée cette année pour la gratuité des livres au profit des élèves issus de familles démunies est de 6,5 milliards de dinars contre 5 milliards l'année précédente», dira Benbouzid.

Pour sa part, le ministre de la Solidarité nationale ajoutera que les élèves percevront une prime alors que ceux en première année primaire et en préscolaire «auront droit à la gratuité des livres scolaires».

Pour rappel, le budget de l'Education nationale est de «476 milliards de dinars, soit 6,5 milliards de dollars».

Ould-Abbès a affirmé que son département a livré plus de 2,5 millions de trousseaux scolaires depuis 1999. Cette année, 10 000 trousseaux seront distribués aux enfants de

ressortissants algériens établis à l'étranger.

Aussi, il y aura la généralisation de l'opération pilote qui avait débuté dans 14 wilayas portant sur le dépistage précoce des handicaps (autisme, trisomie...) à l'ensemble des établissements scolaires en Algérie.

A. B.

« Le dossier des vacataires est clos »

Interrogé au sujet des enseignants vacataires qui réclament leur confirmation dans leurs postes, M. Benbouzid a affirmé que «ce dossier est clos». «Nous avons organisé cette année un concours pour le recrutement de 27 000 fonctionnaires de l'éducation, en majorité des enseignants. Dans ce concours, nous avons donné aux vacataires des points de bonification pour faciliter leur recrutement définitif, en plus de la comptabilisation de la période durant laquelle ils ont enseigné. Que peut-on faire de plus ?»

s'est-il interrogé. Les enseignants qui auront réussi au concours «seront en poste à la rentrée», a-t-il précisé. Par ailleurs, Benbouzid a annoncé l'ouverture d'un autre concours, «en septembre ou octobre», pour le recrutement du personnel administratif devant encadrer les «100 lycées, 400 CEM et 350 écoles primaires» livrés cette année. Il y a lieu de noter que les enseignants grévistes ont décidé de suspendre leur grève jusqu'à nouvel ordre.

A. B.

LE PROJET DE LA LOI DE FINANCES POUR 2009 LE PRÉVOIT

L'extrait de rôle ne sera plus exigé pour les PME au titre de l'IBS

L'extrait de rôle ne sera plus exigé pour les petites et moyennes entreprises (PME) au titre de l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS). C'est ce que prévoit le projet de loi de finances pour 2009 et qui sera discuté en Conseil des ministres, selon le ministre de la PME et de l'Artisanat, Mustapha Benbada.

Le ministre a indiqué, lors d'une émission diffusée hier sur les ondes de la Chaîne internationale de la Radio nationale, que ce projet de loi élargit la mesure pour les grandes entreprises. Il transforme également la garantie de la Caisse de garantie des crédits d'investissements (CGCI) en «garantie d'Etat» au profit des PME en quête de financement bancaire. Ce qui aidera au développement de la culture de prise de risque au niveau bancaire dans le contexte de la dépénalisation de l'acte de ges-

tion.

En rappelant que la CGCI est dotée d'un capital de 30 milliards de dinars et qu'elle peut financer des projets de l'ordre de 360 milliards de dinars, quoique cela reste insuffisant. En outre, le ministre de la PME a indiqué que le Fgar (Fonds de garantie des risques) a accordé des garanties à 290 PME.

Par ailleurs, Mustapha Benbada a plaidé pour l'octroi d'avantages d'une manière sélective concernant les projets d'investissement. Il a ainsi indiqué qu'un groupe de travail, initié sous sa férule, formulera des propositions à même d'améliorer le dispositif d'investissement. De même, le ministre de la PME a plaidé pour la mise en place d'une agence nationale de la sous-traitance nationale regroupant les actuelles bourses régionales. En ce sens, il a laissé entendre que le Code des marchés publics, en cours de révision, devrait

obliger le recours à la sous-traitance locale même pour les entreprises étrangères. De même que le prochain programme quinquennal devrait apporter des détails à ce propos et contribuer à la réduction de la pression fiscale sur les entreprises performantes. Concernant le second programme d'appui européen aux PME, relatif au développement des TIC et ciblant une population de 400 à 500 PME, il devrait démarrer dès le mois de novembre 2008, dès la mise en place de l'unité de gestion de programme par la Commission européenne. Cela étant, Mustapha Benbada a indiqué que 3 000 entreprises algériennes ont manifesté leur intérêt pour le programme national et unique de mise à niveau des PME, lancé depuis 2007 et que 290 PME ont déjà contracté en ce sens avec l'Agence nationale de développement des PME. D'autre part, Mustapha Benbada a indiqué que la ville de Biskra abritera le 9 novembre 2008, les festivités officielles de la Journée nationale de l'artisanat et que la stratégie nationale de développement durable de l'artisanat à l'horizon 2025 sera consolidée par un second programme.

Chérif Bennaceur

TRAVAUX PUBLICS

La wilaya de Tipasa inspectée

Plusieurs chantiers dans la wilaya de Tipasa relevant du secteur des travaux publics ont été inspectés par le ministre de tutelle.

Le port de Gouraya, l'aménagement de la RN 11 sur le tronçon Hadjret Ennouss-Cherchell, la réfection du port de Cherchell, le contournement de la ville de Hadjout ainsi que les travaux du port de Tipasa ont été passés au peigne fin. Après avoir suivi l'exposé des responsables des chantiers, Amar Ghoul n'a pas manqué de donner les grandes orientations.

Le ministre a d'abord insisté sur l'entretien du réseau routier, avant de donner instruction au DTP de la wilaya de Tipasa de se pencher sur le projet d'autoroute qui relie Bou Ismaïl à Cherchell. «C'est un projet très important qu'il va falloir attaquer dans les plus brefs délais», a-t-il déclaré.

Relier la wilaya de Tipasa à l'autoroute Est-Ouest a aussi été placé sur la liste des priorités. Le branchement avec l'autoroute Est-Ouest doit être fait via Oued-Djer et dans un axe autoroutier, a-t-on insisté. Amar Ghoul a aussi instruit les responsables des travaux publics de la wilaya de Tipasa à veiller à la modernisation de la RN 67.

Cet important axe routier doit, lui aussi, participer à la fluidité du trafic routier. Le raccordement de Tipasa à la troisième rocade a également été inscrit par les priorités.

Il s'agit de relier Tipasa à Bordj- Menaïel, dans la wilaya de Boumerdès. Un zoom a été fait sur l'achèvement des boucles et des contournements des villes de la wilaya.

C'est notamment le cas de Hadjout. Le ministre des Travaux publics a mis l'accent sur la nécessité de faire du port de Tipasa un bijou architectural, un pôle touristique d'excellence. C'est un projet qui va servir d'exemple aux autres ports du pays. Le ministre a exhorté le DTP de Tipasa à faire appel à des bureaux d'études étrangers qui ont une expérience dans la réalisation de ports de plaisance dans les pays européens.

N. M.

AVIS DE DÉCÈS

Les familles Sadki et Kacher ont la douleur de faire part du décès de
Mme Sadki née Kacher Nefissa
à l'âge de 73 ans..L'enterrement a eu lieu à Béjaïa le 29 août 2008.
Ina Lillah oua ina ilaïhi radjoûn